



Sujet : Résolution concernant la politique de développement durable du Centre d'Art de Prévilles

Vote lors de la réunion du 10 décembre 2022 par les membres du Conseil d'Administration suivants :

Alain Paquet

Mélissa Thomas

Xiao Jing Yang

Mathilde Singer

Ayala Davis

Julie Désormeau

Viktor Lazarov

Alex Somma

Romney Copeman

IL EST RÉSOLU par le Conseil d'Administration d'adopter la Politique de développement durable suivante :

Politique de développement durable du Centre d'Art de Prévilles (CAP)

La mission du Centre d'Art de Prévilles s'inscrit dans une démarche de développement durable en s'adaptant à toutes clientèles selon leurs situations, leurs besoins et leurs limites afin de transmettre la culture artistique au plus grand nombre.

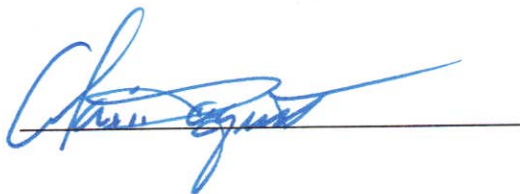
La santé, la sécurité et la qualité de vie de nos membres, employés et bénévoles sont notre priorité.

Nos activités s'implantent de façons sensibles et durables avec l'objectif d'avoir un impact positif sur notre communauté et notre environnement.

Les initiatives, l'expérience, les expertises et la soif de créativité du personnel et des membres du Centre d'Art de Prévile, favorisent le rayonnement d'une culture artistique de haute qualité, accessible, abordable et durable.

Pour cela, Le Centre d'Art de Prévile s'engage à :

- Implanter et mettre en pratique un protocole de sécurité en cas d'incendie, d'émanation de gaz ou d'alerte. Comme le CAP utilise les locaux de différentes écoles et organisations à but non lucratif, il s'assure que ceux-ci sont sécuritaires en tous points. Lors de ses différentes activités, le CAP a toujours au moins un employé formé en RCR et aussi pour les tout-petits. Il renouvelle sa demande auprès de la CNESST.
- Respecter les recommandations de la santé publique, en particulier pour la gestion de la pandémie de COVID-19.
- Suivre le processus de filtrage de personnes œuvrant auprès de clientèles vulnérables pour le recrutement du personnel et des bénévoles.
- Continuer de proposer des cours en ligne et des cours hybrides. Des kits didactiques et un système de prêts d'équipements avec accompagnement sur mesure sont également proposés.
- Mettre en œuvre les petits gestes qui comptent pour la protection de notre planète :
 - Acheter et entretenir des équipements électroniques durables, efficaces et réparables grâce à son efficace équipe technique sensibilisée au recyclage et à la gestion durable.
 - Former le personnel et les membres pour une utilisation adéquate et durable du matériel, instruments de musique et équipements électroniques.
 - Réduire sa consommation de papier.
 - Inciter les membres à utiliser des gourdes et tasses réutilisables plutôt que des bouteilles jetables pour l'approvisionnement en eau (fontaines) et autres boissons (cafetière).
 - Utiliser des bacs de recyclage
- Sensibiliser le personnel, les membres et participants à l'importance de poser des gestes concrets et quotidiens pour la protection de notre planète.



Alain Paquet, président du Conseil d'Administration